



**COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE  
DIJON - LE 20 OCTOBRE 2021**

*Sanction : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis. Période probatoire : 3 mois. Article : item A1. Fonction : Joueur mineur. Championnat : U18M - Club du fautif : Club B - Moment : Pendant match. Motif : invectives, contestations répétées, attitude incorrecte envers arbitre et geste déplacé envers public.*

*Sanction : 4 dates de suspension dont 2 avec sursis. Période probatoire : 3 mois. Article : item A3. Fonction : Secrétaire de table. Championnat : U18M - Club du fautif : Club B - Moment : Après match. Motif : Menaces verbales et gestuelles, attitude physique menaçante, attitude agressive.*

